

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. EN CAS DE DOUTE, NOUS VOUS INVITONS A CONSULTER UN PROFESSIONNEL

MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
R.C.S. Luxembourg : B 29192
(la « **Société** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS GLOBAL BUY AND HOLD 2020 BOND FUND (« GLOBAL BUY AND HOLD 2020 BOND FUND ») ET DU MORGAN STANLEY INVESTMENT FUNDS EUROPEAN FIXED INCOME OPPORTUNITIES FUND (« EUROPEAN FIXED INCOME OPPORTUNITIES FUND »)

(LES « COMPARTIMENTS CONCERNÉS »)

2 octobre 2020

Chers Actionnaires,

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'Administration** ») a décidé de fusionner le Global Buy and Hold 2020 Bond Fund dans l'European Fixed Income Opportunities Fund (la « **Fusion** »). La Fusion prendra effet le 9 novembre 2020 (la « **Date d'Effet** »).

Le présent avis décrit les conséquences de la Fusion. Veuillez contacter votre conseiller financier en cas de questions quant au contenu du présent avis. La Fusion pourrait avoir un impact sur votre situation fiscale. Les actionnaires sont invités à s'adresser à leur conseiller fiscal afin d'obtenir tout conseil fiscal spécifique concernant la Fusion.

Les termes débutant par une majuscule qui ne sont pas définis dans le présent avis ont la même signification que dans le prospectus de la Société (le « **Prospectus** »).

1. Contexte et justification

Comme décrit dans le Prospectus et dans le document d'informations clés pour l'investisseur (« **DICI** ») du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund, ce dernier est conçu pour conserver ses investissements jusqu'à la fin de la « **Période d'investissement** » qui s'étend sur une période de 4 ans expirant en octobre 2020.

Alors que le Global Buy and Hold 2020 Bond Fund est sur le point d'atteindre sa maturité, son conseiller en investissement, Morgan Stanley Investment Management (le « **Conseiller en Investissement** »), souhaite proposer aux actionnaires de procéder à une fusion.

Le Conseiller en Investissement estime que l'European Fixed Income Opportunities Fund est mieux placé pour atteindre les objectifs du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund original, à savoir la génération de revenus et la préservation du capital.

Compte tenu de l'environnement de faibles rendements et des courbes de rendement plates actuellement observées sur le marché mondial des titres à revenu fixe, le Conseiller en Investissement estime que la génération de revenus et la préservation du capital ne pourraient pas être réalisées aussi efficacement par une stratégie d'achat et de conservation, une stratégie d'obligations à court terme ou une solution de fonds de liquidité.

Afin d'atteindre ces objectifs dans l'environnement actuel du marché, le Conseiller en Investissement estime qu'une stratégie flexible, dynamique et opportuniste avec une exposition aux titres à revenu fixe, telle que celle offerte par l'European Fixed Income Opportunities Fund, offre une meilleure solution.

En raison de la gestion active accrue associée à une stratégie d'investissement flexible, dynamique et opportuniste telle que celle de l'European Fixed Income Opportunities Fund, les frais de gestion seront plus élevés. La commission de gestion pour les catégories d'actions A et B passera de 0,50 % à 1,0 % par an et pour les catégories d'actions I et Z de 0,30 % à 0,45 % par an. De plus amples informations sont fournies à l'annexe 1.

Les catégories d'actions A, AR, B, BR, I et Z du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund fusionneront avec la catégorie d'actions correspondante de l'European Fixed Income Opportunities Fund.

Les catégories d'actions AX et BX du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund fusionneront avec la catégorie d'actions, respectivement, AR et BR de l'European Fixed Income Opportunities Fund. Les catégories d'actions AR et BR distribueront 100 % du revenu brut, les frais de gestion étant prélevés sur le capital.

L'European Fixed Income Opportunities Fund investira dans des titres à revenu fixe. Toutefois, la politique d'investissement sera différente de celle du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund et, en raison d'une différence dans la composition du portefeuille, le profil de risque sera réduit comme indiqué à l'annexe 1. Cependant, contrairement au Global Buy and Hold 2020 Bond Fund, l'European Fixed Income Opportunities Fund a activement recours à des produits dérivés afin d'améliorer son rendement ou dans le cadre de sa stratégie d'investissement, avec un effet de levier brut attendu de 160 % de son actif net, comme indiqué à l'annexe 1.

De plus amples détails sur la Fusion et sur l'impact sur les actionnaires du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund et de l'European Fixed Income Opportunities Fund sont présentés ci-dessous.

2. Présentation synthétique de la Fusion

- (i) La Fusion prendra effet et deviendra définitive à l'égard des Compartiments Concernés et sera opposable aux tiers à compter de la Date d'Effet.
- (ii) À la Date d'Effet, l'ensemble des éléments de l'actif et du passif du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund sera transféré à l'European Fixed Income Opportunities Fund. Le Global Buy and Hold 2020 Bond Fund cessera d'exister en conséquence de la Fusion et sera donc dissous à la Date d'Effet sans liquidation.
- (iii) Aucune assemblée générale des actionnaires ne sera convoquée afin d'approuver la Fusion et les actionnaires ne sont pas tenus de voter sur la Fusion.
- (iv) Les actionnaires des Compartiments Concernés qui objecteraient à la Fusion peuvent demander, avant le 2 novembre 2020, le rachat de leurs actions ou leur conversion en actions de même catégorie ou d'une catégorie différente d'un autre compartiment de la Société, non impliqué dans la Fusion, sans frais (à l'exception des Commissions de Souscription Conditionnelle Différée applicables et de tout frais qui pourrait être retenu par le Global Buy and Hold 2020 Bond Fund afin de couvrir les coûts liés à la réalisation d'actifs). Veuillez-vous reporter à la section 6 (*Droits des actionnaires des Compartiments Concernés dans le contexte de la Fusion*) ci-après.
- (v) À la Date d'Effet, les actionnaires du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund recevront automatiquement, en échange de leurs actions, les actions de l'European Fixed Income Opportunities Fund leur revenant compte tenu de la parité d'échange applicable. Ces actionnaires bénéficieront de la performance de l'European Fixed Income Opportunities Fund à compter de la Date d'Effet et recevront un avis indiquant le nombre d'actions de l'European Fixed Income Opportunities Fund qu'ils détiennent dans les meilleurs délais à compter de la Date d'Effet. Veuillez-vous reporter à la

section 6 (*Droits des actionnaires des Compartiments Concernés dans le contexte de la Fusion*) ci-après pour plus de détails.

- (vi) Les rachats d'actions du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund resteront possibles dans les conditions détaillées à la section 7 ci-après.
- (vii) Les souscriptions et conversions du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund resteront fermées.
- (viii) Les modalités pratiques de la Fusion sont décrites à la section 7 ci-après.
- (ix) La Fusion a été approuvée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la « **CSSF** »).
- (x) Le calendrier ci-dessous récapitule les étapes-clés de la Fusion.

Envoi de l'avis aux actionnaires	2 octobre 2020
Rachats et conversions des actions de l'European Fixed Income Opportunities Fund non acceptés ou non traités	2 novembre 2020 à 13h00 CET
Calcul des parités d'échange	9 novembre 2020
Date d'Effet	9 novembre 2020

- (xi) Les opérations de l'European Fixed Income Opportunities Fund ne seront pas affectées.

3. Conséquences de la Fusion pour les actionnaires des Compartiments Concernés

3.1 Conséquences de la Fusion pour les actionnaires du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund

La Fusion s'imposera à tous les actionnaires du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund, à l'exception de ceux qui auront demandé le rachat de leurs actions aux conditions et dans les délais détaillés ci-dessous. La Fusion entraînera la conversion de leurs actions du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund en actions de l'European Fixed Income Opportunities Fund. Cette conversion aura lieu à la Date d'Effet, conformément aux termes de la Fusion et aux parités d'échange détaillés ci-dessous. L'European Fixed Income Opportunities Fund ne percevra aucune commission de souscription dans le cadre de la Fusion.

Afin de faciliter la Fusion, le Conseiller en Investissement, ajustera, préalablement à la Fusion, le portefeuille du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund.

En conséquence, le Global Buy and Hold 2020 Bond Fund pourrait ne pas respecter son objectif, sa stratégie et ses limites d'investissement tels que rappelés dans son Prospectus, durant les cinq (5) jours ouvrables précédant la Date d'Effet. Parallèlement, le portefeuille du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund pourrait ne plus être diversifié conformément aux exigences de diversification des risques des OPCVM pendant cette période.

Les coûts de transaction qui pourraient être supportés pour l'ajustement du portefeuille sont d'environ 1 % mais peuvent être plus ou moins élevés en fonction des résultats réels.

Les Actionnaires du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund supporteront tous les coûts liés à la réalisation de la Fusion comprenant les coûts de transaction (à l'exclusion des coûts juridiques, de conseil ou administratifs liés à la préparation et à la réalisation de la Fusion), y compris toutes les taxes pouvant découler du transfert de propriété au profit de l'European Fixed Income Opportunities Fund.

En raison de la gestion active accrue associée à la stratégie d'investissement flexible de l'European Fixed Income Opportunities Fund, les frais de gestion de l'European Fixed Income Opportunities Fund sont plus élevés que les frais de gestion du Global Buy and Hold

2020 Bond Fund. Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter l'annexe 1 (Tableau des principales différences entre le Global Buy and Hold 2020 Bond Fund et l'European Fixed Income Opportunities Fund).

Le profil de risque du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund passera de 4 à 3, comme indiqué à l'annexe 1. La réduction du profil de risque est due à une diminution de l'exposition aux titres à revenu fixe à haut rendement. Cependant, contrairement au Global Buy and Hold 2020 Bond Fund, l'European Fixed Income Opportunities Fund a activement recours à des produits dérivés afin d'améliorer son rendement ou dans le cadre de sa stratégie d'investissement, avec un effet de levier brut attendu de 160 % de son actif net, comme indiqué à l'annexe 1.

Le profil de rendement du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund passera de Revenu à Croissance et Revenu, comme indiqué dans l'annexe 1.

Veuillez noter que le Global Buy and Hold 2020 Bond Fund ne sera toutefois pas responsable de tout impôt sur le revenu dû par les actionnaires qui résulterait de la Fusion.

3.2 Conséquences de la Fusion pour les actionnaires de l'European Fixed Income Opportunities Fund

La Fusion s'imposera à tous les actionnaires de l'European Fixed Income Opportunities Fund, à l'exception de ceux qui auront demandé le rachat ou la conversion de leurs actions avant le 2 novembre 2020, à 13h00 CET.

Pour les actionnaires de l'European Fixed Income Opportunities Fund, la Fusion créera une augmentation significative des actifs sous gestion de l'European Fixed Income Opportunities Fund. Il n'est pas prévu que la Fusion entraîne une dilution de la performance de l'European Fixed Income Opportunities Fund. Les opérations de l'European Fixed Income Opportunities Fund ne sont pas affectées par la Fusion.

Les actionnaires de l'European Fixed Income Opportunities Fund ne supporteront aucun frais juridique, de conseil ou administratif lié à la préparation et à la réalisation de la Fusion.

Afin de protéger les actionnaires de l'European Fixed Income Opportunities Fund, la Société pourra appliquer sa politique d'ajustement aux valeurs liquidatives de l'European Fixed Income Opportunities Fund afin d'atténuer les effets potentiellement dilutifs qui résulteraient de flux nets autres que ceux associés à la Fusion à partir de la Date d'Effet. Dans l'intérêt de la protection de tous les investisseurs, si la politique d'ajustement est appliquée à l'European Fixed Income Opportunities Fund à la Date d'Effet, la valeur liquidative finale ou valeur du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund sera ajustée à la hausse ou à la baisse selon le cas et en fonction du coefficient d'ajustement afin de compenser les effets potentiellement dilutifs.

Le Conseiller en Investissement ne rééquilibrera pas le portefeuille de l'European Fixed Income Opportunities Fund.

4. Caractéristiques des Compartiments Concernés

L'annexe 1 présente les différences significatives entre les Compartiments Concernés, notamment en ce qui concerne leurs objectifs et stratégies d'investissement, leurs indicateurs synthétiques de risque et de rendement, les frais de gestion qu'ils supportent et, par catégorie d'actions, leurs ratios de dépenses totales.

Outre les informations figurant en annexe 1, les actionnaires du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund sont invités à lire attentivement la section relative à l'European Fixed Income Opportunities Fund du Prospectus et le Document d'information clé pour l'investisseur (« **DICI** ») de l'European Fixed Income Opportunities Fund avant de prendre toute décision relative à la Fusion.

5. Critères de valorisation des éléments d'actif et de passif

Pour les besoins du calcul des parités d'échange, les règles prévues par les statuts de la Société (les « **Statuts** ») et le Prospectus en matière de calcul de la valeur de l'actif net seront appliquées afin de calculer la valeur des éléments de l'actif et du passif des Compartiments Concernés.

Comme indiqué ci-dessus, la Société pourra appliquer sa politique d'ajustement aux valeurs liquidatives de l'European Fixed Income Opportunities Fund afin d'atténuer les effets potentiellement dilutifs qui résulterait de flux nets autres que ceux associés à la Fusion à partir de la Date d'Effet.

6. Droits des actionnaires des Compartiments Concernés dans le contexte de la Fusion

À la Date d'Effet, les actionnaires du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund recevront automatiquement, en échange des actions du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund, des actions nominatives de la catégorie d'actions concernée de l'European Fixed Income Opportunities Fund, tel que décrit plus en détail au paragraphe 4(e) (*Caractéristiques des catégories d'actions absorbées et absorbantes*) de l'annexe 1 des présentes.

Le nombre d'actions qui devront être émises par l'European Fixed Income Opportunities Fund afin de les échanger contre les actions du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund sera calculé, pour chaque catégorie d'actions, de la manière suivante :

Nombre d'actions de la catégorie d'actions concernée dans le Global Buy and Hold 2020 Bond Fund multiplié par le ratio d'échange d'actions concerné, qui sera calculé pour chaque catégorie d'actions sur la base des valeurs liquidatives par action respectives au 9 novembre 2020.

Il pourra être nécessaire d'appliquer un taux de change entre la devise des catégories d'actions absorbées et l'euro lorsque la valeur de l'actif net attribuable à la catégorie d'actions absorbée n'est pas calculée dans l'une des devises utilisées pour le calcul de la valeur de l'actif net attribuable à la catégorie d'actions absorbante.

Lorsqu'il ne sera pas possible, compte tenu de la parité d'échange applicable, d'émettre un nombre entier d'actions de l'European Fixed Income Opportunities Fund, les actionnaires du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund recevront des fractions d'actions, jusqu'à trois décimales, de l'European Fixed Income Opportunities Fund.

L'European Fixed Income Opportunities Fund ne percevra aucune commission de souscription dans le cadre de la Fusion.

Les actionnaires du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund deviendront actionnaires de l'European Fixed Income Opportunities Fund et bénéficieront de l'évolution de la valeur de l'actif net attribuable à la catégorie d'actions concernée de l'European Fixed Income Opportunities Fund à compter de la Date d'Effet.

Les actionnaires des Compartiments Concernés qui ne sont pas d'accord avec la Fusion ont le droit de demander le rachat ou, si possible, la conversion de leurs actions à la valeur liquidative applicable, sans frais (à l'exception de toute commission de souscription conditionnelle différée applicable et de tous les frais retenus par les Compartiments Concernés pour faire face aux frais de désinvestissement) pendant les trente (30) jours calendrier suivant la date du présent avis.

7. Modalités pratiques

Aucun vote des actionnaires n'est nécessaire, au titre de l'article 24 des Statuts, pour réaliser la Fusion. Les actionnaires des Compartiments Concernés qui objecteraient à la Fusion peuvent demander le rachat ou la conversion de leurs actions dans les conditions

détaillées à la section 6 (*Droits des actionnaires des Compartiments Concernés dans le contexte de la Fusion*) ci-dessus avant le 2 novembre 2020 à 13h00 CET.

7.1 *Suspension des souscriptions et rachats*

Afin de permettre la mise en œuvre des procédures nécessaires à la Fusion de manière ordonnée et dans les délais impartis, le Conseil d'Administration a décidé ce qui suit, sous réserve de toute opération déjà convenue :

- les demandes de souscription ou de conversion d'actions du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund de toute personne qui n'est pas déjà actionnaire du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund continueront de ne pas être acceptées ; et
- les demandes de rachat ou de conversion d'actions du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund cesseront totalement d'être acceptées ou traitées à compter du 2 novembre 2020 à 13h00 CET.

Les opérations relatives aux actions de l'European Fixed Income Opportunities Fund ne seront pas affectées par la Fusion. Les demandes de rachat, de souscription ou de conversion seront acceptées pendant tout le processus de Fusion comme à l'accoutumée, conformément aux stipulations du Prospectus.

7.2 *Confirmation de la Fusion*

Chaque actionnaire du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund recevra un avis confirmant (i) la réalisation de la Fusion et (ii) le nombre d'actions de la catégorie d'actions concernée de l'European Fixed Income Opportunities Fund qu'il détient à la suite de la Fusion.

Chaque actionnaire de l'European Fixed Income Opportunities Fund recevra un avis confirmant la réalisation de la Fusion.

7.3 *Publications*

La Fusion et sa Date d'Effet seront publiées sur la plateforme électronique centrale de publication officielle du Grand-Duché de Luxembourg, le Recueil électronique des sociétés et associations (RESA), avant la Date d'Effet. Ces informations seront également rendues publiques, lorsque cela est requis par la réglementation applicable, dans les autres pays dans lesquels les actions des Compartiments Concernés sont distribuées.

7.4 *Approbation par les autorités compétentes*

La Fusion a été approuvée par la CSSF qui est l'autorité de supervision compétente de la Société à Luxembourg.

8. **Frais relatifs à la Fusion**

La Société de Gestion supportera les frais et coûts juridiques, de conseil et administratifs liés à la préparation et à la réalisation de la Fusion.

9. **Fiscalité**

La Fusion du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund dans l'European Fixed Income Opportunities Fund pourrait avoir des conséquences fiscales pour les actionnaires. Les actionnaires sont invités à consulter leurs conseillers professionnels en ce qui concerne les conséquences de la Fusion sur leur situation fiscale personnelle.

10. **Informations complémentaires**

10.1 *Rapports concernant la Fusion*

Ernst & Young S.A., Luxembourg, le commissaire à la fusion désigné par la Société, préparera les rapports concernant la Fusion, qui devront valider :

1. les critères utilisés pour la valorisation des éléments d'actif et de passif afin de calculer les parités d'échange ;
2. la méthode de calcul des parités d'échange ; et
3. les parités d'échange arrêtées.

Les rapports relatifs à la Fusion concernant les éléments 1) à 3) ci-dessus pourront être consultés sur demande et gratuitement au siège social de la Société par les actionnaires des Compartiments Concernés.

10.2 *Autres documents disponibles*

Les documents suivants pourront être consultés sur demande et gratuitement au siège social de la Société par les actionnaires des Compartiments Concernés à compter du 2 octobre 2020 :

- (a) le projet des termes et conditions de la Fusion rédigés par le Conseil d'Administration contenant des informations détaillées sur la Fusion, en ce compris la méthode de calcul des parités d'échange (le « **Projet des Termes et Conditions de la Fusion** ») ;
- (b) une attestation du dépositaire de la Société confirmant avoir vérifié la conformité du Projet des Termes et Conditions de la Fusion aux dispositions de la loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée, concernant les organismes de placement collectif et aux Statuts ;
- (c) le Prospectus ; et
- (d) les DICI des Compartiments Concernés. Le Conseil d'Administration attire l'attention des actionnaires du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund sur l'importance de prendre connaissance du DICI de l'European Fixed Income Opportunities Fund avant de prendre toute décision concernant la Fusion.

Veuillez prendre contact avec votre conseiller financier ou contacter le siège social de la Société pour toute question concernant ce qui précède.

Le Conseil d'Administration assume la responsabilité de l'exactitude des informations contenues dans le présent avis.

Le Prospectus peut être obtenu par les investisseurs, gratuitement, au siège social de la Société ou auprès de ses correspondants à l'étranger.

Pour toute question ou préoccupation relative au présent avis, nous vous invitons à contacter la Société à son siège social à Luxembourg ou le correspondant de la Société dans votre pays. Nous vous recommandons de vous informer et, en tant que de besoin, de prendre conseil sur les conséquences fiscales des éléments contenus dans le présent avis dans votre pays de citoyenneté, de résidence ou de domiciliation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseil d'Administration

ANNEXE 1

LISTE DES PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LE GLOBAL BUY AND HOLD 2020 BOND FUND ET L'EUROPEAN FIXED INCOME OPPORTUNITIES FUND

Cette annexe présente une comparaison des principales caractéristiques du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund et de l'European Fixed Income Opportunities Fund.

(a) Objectifs et politiques d'investissement

	Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
Objectif et stratégie d'investissement	<p>Le Global Buy and Hold 2020 Bond Fund comprendra trois phases distinctes : (i) une période de 9 semaines maximum à partir du lancement du Compartiment (la « Phase de Souscription »), (ii) une période correspondant aux 4 années suivant la Phase de Souscription, pendant laquelle le Compartiment poursuivra la réalisation de son objectif d'investissement principal (la « Phase d'Investissement ») et (iii) une période de 6 mois maximum consécutive à la Phase d'Investissement (la « Phase Finale »).</p> <p>Le Compartiment a été conçu pour des investisseurs qui investiront dans le Compartiment pendant la Phase de Souscription et conserveront leur investissement jusqu'au terme de la Phase d'Investissement. Le Compartiment sera fermé aux souscriptions trois mois après la fin de la Phase de Souscription, sous réserve de toute décision contraire des Administrateurs.</p> <p>[...]</p> <p><i>Période d'investissement</i></p> <p>Le Compartiment ne peut investir plus de 70 % de son actif en Titres à Revenu Fixe à haut rendement. On entend par Titres à Revenu Fixe « à haut rendement », les Titres à Revenu Fixe qui, au moment de leur acquisition, sont notés « BBB- »</p>	<p>L'objectif d'investissement de l'European Fixed Income Opportunities Fund est de générer un taux de rendement total attractif, mesuré en Euro, par la sélection de Titres à Revenu Fixe libellés en Euro. Le Compartiment cherche à mettre en œuvre sa stratégie d'investissement par une allocation couvrant l'ensemble des classes d'actifs à revenu fixe et une stratégie de sélection des marchés et des titres.</p> <p>Le Compartiment investit principalement dans des Titres à Revenu Fixe libellés en Euro émis par des sociétés, des collectivités publiques et des émetteurs liés à des collectivités publiques au sein d'une large gamme d'actifs à revenu fixe, y compris des obligations de qualité supérieure dites « investment grade », des obligations à haut rendement, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations convertibles et des devises et, sous réserve de la réglementation applicable, dans d'autres titres et créances adossés à des actifs, pour autant que ces instruments aient été titrisés. Les obligations à haut rendement sont considérées comme des Titres à Revenu Fixe émis par des sociétés et notés « BBB- » ou moins par S&P ou « Baa3 » ou moins par Moody's ou toute autre notation équivalente d'une autre agence de notation internationalement reconnue ou encore, dont le</p>

	<p>ou moins par S&P ou « Baa3 » ou moins par Moody's, ou toute autre notation équivalente d'une autre agence de notation internationalement reconnue ou encore, dont le Conseiller en Investissement estime qu'ils offrent une solvabilité similaire.</p> <p>Le Compartiment ne peut investir plus de 20 % de son actif en titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires.</p> <p>Le Compartiment ne peut investir plus de 50 % de son actif en Titres à Revenu Fixe émis par des émetteurs Situés dans des pays à marchés émergents.</p> <p>Le Compartiment peut investir en Titres à Revenu Fixe acquis sur le Marché Obligataire Interbancaire Chinois, dans la limite de 10 % de son actif.</p> <p>Dans des conditions normales de marché, le Conseiller en Investissement entend détenir un portefeuille présentant une faible rotation.</p> <p>Afin d'améliorer son rendement ou dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le Compartiment peut (sous réserve des limites et restrictions d'investissement spécifiées à l'Annexe A) avoir recours à des options, contrats à terme et autres produits dérivés négociés sur un marché organisé ou de gré à gré, à des fins d'investissement ou de gestion efficace de portefeuille (y compris de couverture).</p> <p>[...]</p> <p>Le processus d'investissement intègre à la prise des décisions d'investissement des éléments liés aux enjeux ESG. Le Conseiller en Investissement s'attache à débattre avec la direction de la société des questions de gouvernance d'entreprise ainsi que des questions environnementales</p>	<p>Conseiller en Investissement estime qu'ils offrent une solvabilité similaire. Le Conseiller en Investissement peut investir dans n'importe quelle combinaison de deux ou plusieurs des classes d'actifs ci-dessus.</p> <p>Le Compartiment n'investit pas en titres dont la notation est, à la date de l'investissement, inférieure à B- (ou BBB- dans le cas de titres adossés à des actifs, en ce compris des titres adossés à des créances hypothécaires) par Standard & Poor's Corporation (« S&P ») ou toute notation équivalente d'une autre agence de notation ou notation interne équivalente du Conseiller en Investissement. Lorsque des titres détenus par le Compartiment voient par la suite leur notation dégradée en-deçà de B- (ou de BBB- dans le cas de titres adossés à des actifs, en ce compris des titres adossés à des créances hypothécaires), le Conseiller en Investissement peut maintenir une exposition totale maximale de 3 % de la Valeur Liquidative du Compartiment aux titres dont la notation a été dégradée, mais cédera les titres dont la notation demeure en-deçà de B- pendant une période de 6 mois.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, à titre accessoire, en Titres à Revenu Fixe libellés dans une autre devise que l'Euro, en Titres à Revenu Fixe de marchés émergents ainsi que dans d'autres catégories de titres, y compris notamment des titres de créance convertibles en actions ordinaires, des liquidités, des actions et d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital. Le Compartiment peut également investir, dans une moindre mesure, dans des créances représentatives de participations dans des prêts ou cessions de prêts dans la mesure où il s'agit d'instruments du marché monétaire.</p> <p>Le Compartiment peut investir en</p>
--	--	---

	<p>et/ou sociales majeures auxquelles il estime que les entreprises sont confrontées.</p>	<p>Titres à Revenu Fixe acquis sur le Marché Obligataire Interbancaire Chinois, dans la limite de 10 % de son actif.</p> <p>Afin d'améliorer son rendement ou dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le Compartiment peut (sous réserve des limites et restrictions d'investissement spécifiées à l'Annexe A) avoir recours à des options, contrats à terme et autres produits dérivés négociés sur un marché organisé ou de gré à gré, à des fins d'investissement ou de gestion efficace de portefeuille (y compris de couverture).</p> <p>Le Compartiment ne peut investir plus de 20 % de son actif en Instruments Convertibles Conditionnels.</p> <p>Le Compartiment peut investir, de manière limitée, en parts ou actions d'autres organismes de placement collectif, y compris les Compartiments de la Société ou des ETF à capital variable, pour autant que ces ETF soient éligibles à l'actif des OPCVM.</p> <p>Le processus d'investissement intègre à la prise des décisions d'investissement des éléments liés aux enjeux ESG. Le Conseiller en Investissement s'attache à débattre avec la direction de la société des questions de gouvernance d'entreprise ainsi que des questions environnementales et/ou sociales majeures auxquelles il estime que les entreprises sont confrontées.</p>
--	---	---

(b) Exposition globale

	Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
Méthodologie de calcul de l'exposition globale	Engagement	VaR absolue
Portefeuille de référence	N/A	N/A

Effet de levier brut attendu	N/A	160 %
-------------------------------------	-----	-------

(c) Indicateur synthétique de risque et de rendement (« ISRR »)

	Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
ISRR	4	3

(d) Profil de l'investisseur-type

Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
<p>Compte tenu de l'objectif d'investissement du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund, il peut être approprié pour les investisseurs qui</p> <ul style="list-style-type: none"> • cherchent à investir dans des titres à revenu fixe ; • recherchent des revenus sur une période de quatre ans, que ce soit sous forme d'appréciation du capital ou de distributions, comme indiqué dans la « Politique des dividendes » ; • acceptent les risques associés à ce type d'investissement, comme indiqué à la section 1.5 « Facteurs de risque » ; • sont prêts à rester investis jusqu'à la fin de la période d'investissement principal de quatre ans. 	<p>À la lumière de l'objectif d'investissement de l'European Fixed Income Opportunities Fund, il peut être approprié pour les investisseurs qui</p> <ul style="list-style-type: none"> • cherchent à investir dans des titres à revenu fixe ; • recherchent une appréciation du capital à moyen terme ; • recherchent des revenus, que ce soit sous forme d'appréciation du capital ou de distributions, comme indiqué dans la « Politique des dividendes » ; • acceptent les risques associés à ce type d'investissement, comme indiqué à la section 1.5 « Facteurs de risque ».

(e) Caractéristiques des catégories d'actions absorbées et absorbantes

Les catégories d'actions A, AR, B, BR, I et Z du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund seront fusionnées dans les catégories d'actions correspondantes de l'European Fixed Income Opportunities Fund.

Les catégories d'actions AX et BX du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund fusionneront dans la catégorie d'actions, respectivement, AR et BR de l'European Fixed Income Opportunities Fund. Les catégories d'actions AR et BR distribueront 100 % du revenu brut, les frais de gestion étant prélevés sur le capital.

Les catégories d'actions absorbées et absorbantes correspondantes présentent les mêmes caractéristiques en matière de politique de distribution, montants minimaux d'investissement (le cas échéant) et frais et commissions, à l'exception des caractéristiques suivantes :

Commission de Gestion	Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
Indicateurs des catégories d'actions A et B	0,50 %	1,00 %
Indicateurs des catégories	0,30 %	0,45 %

d'actions I et Z		
-------------------------	--	--

(f) Durée recommandée de détention

Durée recommandée de détention	Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
Durée recommandée de détention	4 ans	3 ans

(g) Profil de rendement

	Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
Profil de rendement	Revenu	Croissance et Revenu

Pour vous aider à comprendre la comparaison des catégories d'actions pertinentes des Compartiments Concernés, les détails des catégories d'actions absorbées et absorbantes correspondantes ont été reproduits dans les tableaux ci-dessous :

(i) Fusion du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund - catégorie d'actions A avec l'European Fixed Income Opportunities Fund - catégorie d'actions A

Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund - Catégorie d'actions A
Catégorie d'actions A	
Commission de Gestion : 0,50 %	Commission de Gestion : 1,00 %
Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A	Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A
Couverture : Non couvert	Couverture : Non couvert
Frais de couverture : N/A	Frais de couverture : N/A
Revenus : Capitalisation	Revenus : Capitalisation
Frais permanents : 0,74 %	Frais permanents : 1,24 %
Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR	Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR

(ii) Fusion du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund - catégorie d'actions AR avec l'European Fixed Income Opportunities Fund - catégorie d'actions AR

Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
Catégorie d'actions AR	Catégorie d'actions AR
Commission de Gestion : 0,50 %	Commission de Gestion : 1,00 %
Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A	Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A
Couverture : Non couvert	Couverture : Non couvert
Frais de couverture : N/A	Frais de couverture : N/A
Revenus : Distribution	Revenus : Distribution
Frais permanents : 0,74 %	Frais permanents : 1,24 %
Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR	Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR

(iii) Fusion du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund - catégorie d'actions AX avec l'European Fixed Income Opportunities Fund - catégorie d'actions AR

Global Buy and Hold 2020 Bond	European Fixed Income Opportunities
--------------------------------------	--

Fund	Fund
Catégorie d'actions AX	Catégorie d'actions AR
Commission de Gestion : 0,50 %	Commission de Gestion : 1,00 %
Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A	Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A
Couverture : Non couvert	Couverture : Non couvert
Frais de couverture : N/A	Frais de couverture : N/A
Revenus : Distribution	Revenus : Distribution
Frais permanents : 0,74 %	Frais permanents : 1,24 %
Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR	Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR

(iv) Fusion du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund - catégorie d'actions B avec l'European Fixed Income Opportunities Fund - catégorie d'actions B

Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
Catégorie d'actions B	Catégorie d'actions B
Commission de Gestion : 0,50 %	Commission de Gestion : 1,00 %
Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A	Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A
Couverture : Non couvert	Couverture : Non couvert
Frais de couverture : N/A	Frais de couverture : N/A
Revenus : Capitalisation	Revenus : Capitalisation
Frais permanents : 1,74 %	Frais permanents : 2,24 %
Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR	Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR

(v) Fusion du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund - catégorie d'actions BR avec l'European Fixed Income Opportunities Fund - catégorie d'actions BR

Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
Catégorie d'actions BR	Catégorie d'actions BR
Commission de Gestion : 0,50 %	Commission de Gestion : 1,00 %
Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A	Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A
Couverture : Non couvert	Couverture : Non couvert
Frais de couverture : N/A	Frais de couverture : N/A
Revenus : Distribution	Revenus : Distribution
Frais permanents : 1,74 %	Frais permanents : 2,24 %
Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR	Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR

(vi) Fusion du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund - catégorie d'actions BX avec l'European Fixed Income Opportunities Fund - catégorie d'actions BR

Global Buy and Hold 2020 Bond Fund	European Fixed Income Opportunities Fund
Catégorie d'actions BX	Catégorie d'actions BR
Commission de Gestion : 0,50 %	Commission de Gestion : 1,00 %
Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A	Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A
Couverture : Non couvert	Couverture : Non couvert
Frais de couverture : N/A	Frais de couverture : N/A

Revenus : Distribution	Revenus : Distribution
Frais permanents : 1,74 %	Frais permanents : 2,24 %
Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR	Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR

(vii) Fusion du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund - catégorie d'actions I avec l'European Fixed Income Opportunities Fund - catégorie d'actions I

Global Buy and Hold 2020 Bond Fund - Catégorie d'actions I	European Fixed Income Opportunities Fund - Catégorie d'actions I
Commission de Gestion : 0,30 %	Commission de Gestion : 0,45 %
Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A	Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A
Couverture : Non couvert	Couverture : Non couvert
Frais de couverture : N/A	Frais de couverture : N/A
Revenus : Capitalisation	Revenus : Capitalisation
Frais permanents : 0,49 %	Frais permanents : 0,64 %
Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR	Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR

(viii) Fusion du Global Buy and Hold 2020 Bond Fund - catégorie d'actions Z avec l'European Fixed Income Opportunities Fund - catégorie d'actions Z

Global Buy and Hold 2020 Bond Fund - Catégorie d'actions Z	European Fixed Income Opportunities Fund - Catégorie d'actions Z
Commission de Gestion : 0,30 %	Commission de Gestion : 0,45 %
Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A	Commission de Souscription Conditionnelle Différée : N/A
Couverture : Non couvert	Couverture : Non couvert
Frais de couverture : N/A	Frais de couverture : N/A
Revenus : Capitalisation	Revenus : Capitalisation
Frais permanents : 0,45 %	Frais permanents : 0,60 %
Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR	Publication de la Valeur Liquidative : en USD et en EUR